Des échanges riches entre professionnels et des propositions de pistes d'amélioration pour agir précocement

Une centaine de professionnels se sont réunis le jeudi 14 novembre dernier à Lyon pour une journée d'échanges sur les **addictions** et la **prise en charge des jeunes consommateurs** sur le territoire Centre. L'objectif était de favoriser les échanges et la diffusion d'informations entre professionnels qui côtoient les jeunes au quotidien et ceux qui oeuvrent dans la prévention et la prise en charge (associations de prévention, Centres de soins et de prévention en addictologie (CSAPA), Consultations jeunes consommateurs (CJC), médecins addictologues hospitaliers des Equipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA)),
professionnels de la psychiatrie…).

Cette journée s'est inscrite dans le cadre de plusieurs politiques publiques prioritaires. Ainsi, le plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017, dit « plan MILDT », qui vient de paraître, vise notamment à réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux, en empêchant, retardant, et limitant les consommations des jeunes.

La Stratégie nationale de santé (SNS) présentée par la ministre chargée des affaires sociales et de la santé Marisol Touraine, souligne la nécessité de favoriser une approche intégrée des prises en charge avec des actions par populations (dont les jeunes), milieux de vie (école....) et par types de risque.

Enfin, l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, a inscrit dans le projet régional de santé (PRS) des orientations convergentes.

L'offre de prévention et de prise en charge est riche et variée sur la région. Ainsi, plus de 36 millions d'euros sont consacrés en Rhône-Alpes à cette problématique. Le territoire Centre est bien doté et globalement les dispositifs ont un fonctionnement satisfaisant.

On dénombre 11 Consultations jeunes consommateurs (CJC) sur le Territoire Centre. Ce dispositif spécifique dont la mission est l'intervention précoce, est présent sur les communes de Bourgoin-Jallieu, Givors, Lyon, Rillieux-la-Pape, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Vienne, et Villeurbanne.

Cette journée était organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, en lien avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et avec l'appui de l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) et de la Fédération Addiction.

Les professionnels ont pu mettre en avant certaines difficultés qu'ils rencontrent notamment dans le repérage, et l'adhésion des jeunes au soin et le manque de visibilité des Consultations jeunes consommateurs (CJC), dispositif encore peu connu par les jeunes, leur famille et les professionnels. A l'issue des ateliers, ils ont pu proposer des pistes d'amélioration :

• renforcer le travail de réseau et de partenariat qui se traduirait par une meilleure connaissance et articulation entre les structures qui peuvent repérer et celles qui assurent une prise en charge sanitaire,

• former et accompagner les professionnels travaillant au contact des jeunes au repérage des consommations à risque,

• associer les jeunes à l'élaboration d'actions pouvant favoriser le repérage.

Des groupes de travail seront constitués pour approfondir les possibilités de mise en oeuvre de ces propositions. Le futur Comité territorial des addictions piloté par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, qui sera installé en 2014 s'emparera également de ces questions.

La même démarche est déployée sur les autres territoires de santé de la région.

Schéma régional de prévention
Axe 2 : Faciliter l'accès à une offre en santé globale et efficiente
Priorité 10 / Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé et à l'insertion sociale chez les adolescents et participer à la prévention du décrochage scolaire
Axe 3 – Fluidifier les parcours de santé
Priorité 16 / Développer et organiser la prévention du diabète et des maladies neuro et cardio-vasculaires, et améliorer la coordination de leurs prises en charge
Action 2 : poursuivre et renforcer la promotion des outils existants pour réduire la consommation à risque auprès des publics repérés comme vulnérables vis à vis des addictions
Action 6 : poursuivre l'effort de prise en charge globale et pluridisciplinaire en addictologie en renforçant l'articulation entre les structures médico-sociales, sanitaires et ambulatoires et en soutenant les partenariats.